

MOLENBEEK **INFO**

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean • Trimestriel • Octobre à décembre 2010 • Nouvelle formule

N°
34

CONTRATS DE QUARTIER, URBANISME, TRAVAUX PUBLICS POUR UNE VILLE DURABLE

ECOLIS

**DES SOLUTIONS POUR
UN ENSEIGNEMENT
DE QUALITE p.12**



LE CHIFFRE 17%

C'est, en pourcentages, le taux d'amélioration de réussite du CEB (Certificat d'Etudes de Base) en dernière année primaire de l'enseignement communal francophone à Molenbeek-Saint-Jean.

Par rapport à 2009, la Communauté française constate ainsi une amélioration globale de réussite de 17% dans notre P.O. Les moyennes obtenues par nos élèves ont augmenté de 7% en français et en mathématiques et de 4% en éveil. Des résultats qui s'expliquent par le travail acharné d'enseignants motivés et les efforts et moyens mis en place par la commune: un apprentissage de plus en plus différencié, une stabilité croissante des équipes pédagogiques, un travail de réflexion sur les compétences à acquérir, ...

5

QUESTIONS AU... MUSÉE COMMUNAL

Fin 2004, notre commune a engagé Sven Steffens, historien de formation, afin de donner corps au projet du Musée communal. Sa mission: mettre en lumière et en valeur l'histoire de Molenbeek et des Molenbeekois. Depuis lors, l'équipe s'est étoffée de trois collaborateurs passionnés d'histoire locale. Et le Musée s'attelle à la préparation d'une exposition permanente.



« Dans la Sapinière », œuvre de François Halkett

© Vincent Everaerts 2010

1. Au niveau financier, disposez-vous de suffisamment de moyens pour mener votre bateau à bon port?

Nous bénéficions d'abord du soutien fort de M. le Bourgmestre, de Mme la Première Echevine et du Collège dans son ensemble. Puis, nous avons reçu la confirmation définitive de la Ministre Fadila Laanan d'un subside important octroyé par la Communauté française. Tout cela nous permet d'avancer et de réaliser, dans un futur que j'espère proche, un musée très beau et très attrayant.

2. Comment s'appellera le futur Musée communal?

Notre choix s'est porté sur « MoMuse », le musée de Molenbeek / Molenbeek museum. Le logo créé par le bureau « Trinôme » est agrémenté de quatre petites vagues ayant chacune leur signification: la première fait référence au ruisseau Molenbeek dont le nom est devenu celui de la commune; la deuxième vague renvoie au cours d'eau artificiel qui a structuré Molenbeek, à savoir le canal; la troisième évoque les migrants belges et étrangers dont se compose depuis deux siècles la population locale et la quatrième illustre un mouvement plus large, celui de l'Histoire.

3. Avez-vous pu trouver toutes les pièces à montrer dans la future exposition permanente?

A peu de choses près, nous y sommes. Mais il nous a fallu effectuer de longues recherches et démarches, à Molenbeek et aux quatre coins du pays. Cela nous a permis d'engranger de nombreux dons et prêts et de faire un certain nombre d'acquisitions. Des pièces originales et vraiment étonnantes sont ainsi arrivées dont, par exemple, un ancien vélo de course du temps où un vélodrome existait au Karreveld.

4. Travaillez-vous uniquement sur l'expo permanente ou menez-vous aussi d'autres missions?

Notre travail comprend plusieurs volets. Outre la future exposition permanente, nous tenons beaucoup à valoriser le patrimoine artistique de la commune, riche et passionnant. Ainsi, nous avons récemment fait restaurer, puis prêté au Musée d'Ixelles un superbe tableau de François Halkett qui décore dorénavant la grange du Karreveld. D'autres œuvres comme une toile et un dessin de Rodolphe Strebelle partiront à une exposition à Bucarest. Cela participe aussi du rayonnement de Molenbeek en dehors de ses frontières.

5. Est-ce que les habitants peuvent aider le musée?

A vrai dire, sans le concours des habitants, le musée n'existerait pas! Nous continuons donc à agrandir la collection du musée notamment avec l'aide précieuse de nombreux habitants qui nous ouvrent généreusement leurs caves et greniers. Les souvenirs, les photos de famille, les archives personnelles peuvent éclairer beaucoup de choses méconnues. Nous aimerions connaître un grand nombre d'histoires de familles: les circonstances de leur arrivée à Molenbeek, leur manière de trouver une place dans la société locale, leur parcours socio-professionnel, l'évolution des conditions de logement au fil des générations, etc. Une sélection des objets et documents reçus figurera dans l'exposition permanente avec mention du nom du donateur.

SOMMAIRE

EDITO DU BOURGMESTRE 3

FOCUS 4 - 7

- Pour une ville durable
- Contrats de quartier: la performance au quotidien
- Urbanisme: le renouveau du canal

EN MOUVEMENT 8 - 11

- Travaux publics: rénovation à tous les étages
- Nouveau règlement pour les phone-shops et les night-shops
- La Fête de la Nature
- Participation citoyenne: échos en cascade
- Mobilité: ça bouge
- CPAS: portes ouvertes à Arcadia
- Les 20 ans des Missions locales pour l'Emploi

ECHOS DES ECOLES 12

- Des solutions pour un enseignement de qualité

TRIBUNE POLITIQUE 13

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES 14 - 15

GARAGES A VENDRE AU METTEWIE

Vous habitez le quartier Mettwie et vous aimeriez devenir propriétaire de votre propre boîte de garage. La commune peut vous aider. En effet, dès septembre 2010, elle met en vente plusieurs garages du complexe « Le Domaine Fleuri », situés en-dessous des grands immeubles du boulevard Mettwie (entrée par l'avenue Carl Requette).

Informations: 02 412 36 10 (service des Propriétés communales, téléphoner aux heures de bureau).
E-mail: propr.communales1080@molenbeek.irisnet.be

Musée communal de Molenbeek:

rue Mommaerts, 2A – 1080
Bruxelles. Tél.: 02 414 17 52
E-mail: info@momuse.be

ATTENTION AUX DANGERS DU CO!

Le CO, c'est le monoxyde de carbone, ce gaz invisible, inodore et qui fait malheureusement de nombreuses victimes chaque année. Afin de vous informer au mieux sur les mesures à prendre pour vous protéger, vous êtes invités à assister à une séance d'information le mardi 19 octobre, de 9 h à 11 h 30 ou bien de 13 h à 15 h. Rendez-

vous à l'asbl Foyer, rue des Ateliers, 25 à 1080 Molenbeek. Séances gratuites organisées par Buurthuis Bonnevie Maison de quartier, WGC De Brug - La Passerelle, Maison Médicale Norman Bethune, La Rue asbl, Origine et habitat, Logo Brussel.
Info et inscriptions: 02 548 05 97 - e-mail: karin.van.zele@vgc.be

EDITO DU BOURGMESTRE

Depuis le début des années 90, la volonté des autorités communales aura été marquée par une détermination constante pour assurer la réhabilitation complète de notre commune et, en particulier, des quartiers les plus fragilisés. Un objectif ambitieux vu l'ampleur du travail à abattre, mais pas insurmontable au regard des attentes des Molenbeekois et de notre résolution, en tant que décideurs communaux, à définir - après en avoir identifié les enjeux et les priorités - un programme d'action cohérent, pragmatique et par étape.

Au cœur de cette vaste entreprise de rénovation de nos quartiers, il y a principalement les Contrats de quartier subsidiés par la Région et menés à bien, au niveau communal, via le Service des Projets subsidiés, en étroite collaboration avec les services des Travaux publics et de l'Urbanisme.

Précisons que les mots "revitalisation" et "réhabilitation" recouvrent une dimension autrement plus vaste que la simple intervention technique sur le bâti. Les Contrats de quartier impliquent, en effet, divers types d'opérations axées aussi bien sur la création de logements neufs, la réhabilitation de logements existants que la création d'espaces publics et le développement d'initiatives sociales et participatives. Ces transformations passent aussi par la mise sur pied de vastes projets urbanistiques comme le réaménagement en cours des quais du canal et de nombreux autres sites.



En somme l'objectif visé, à travers l'augmentation du parc de logements, la multiplication d'infrastructures sociales, culturelles et sportives, est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer la cohésion sociale. Il s'agit aussi de s'adapter sans cesse à la demande induite par une population en constante augmentation. Aujourd'hui, notre commune compte quelque 90.000 habitants avec une forte proportion de jeunes.

Cela suppose évidemment un effort pour répondre aux besoins croissants et multiformes de nos concitoyens. Aujourd'hui, nous en sommes à notre dixième expérience en matière de Contrats de quartier qui, tous, sont menés à bien grâce, faut-il le préciser, au sérieux et au dynamisme des services communaux directement ou indirectement concernés.

Le résultat est palpable. Notre commune compte beaucoup plus d'atouts et d'attraits qu'il y a vingt ans. Plus de logements, plus d'écoles, plus d'infrastructures culturelles et sportives, etc.

En un mot, un cadre de vie en nette amélioration. L'enjeu reste, pour les autorités communales, de persévérer dans cette voie pour relever d'autres défis au service du bien-être de tous.

Le Bourgmestre,
Philippe MOUREAUX

*Je tiens à féliciter personnellement l'agent communal, Monsieur Saïd Oulad Haj Amar, qui n'a pas hésité à grimper à l'étage d'un immeuble en feu pour secourir une personne, évitant ainsi un drame réel.
Un acte de bravoure qui mérite toute notre gratitude. (Voir p. 14)*

Le Bourgmestre,
Philippe MOUREAUX

MOLENBEEK INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean

Editeur responsable: Philippe Moureaux, Bourgmestre

Coordination générale: Isabelle Van Mechelen et Nour-Eddine Talaouanou

Rédaction (sauf pages 3 et 13): Emmanuel Francq

Traductions en néerlandais: Els Sarens

Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean: Rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Informations générales: 02 412 37 90 (Secrétariat communal)

Photos et illustrations: Vincent Everaerts, Trinôme, Ateliers d'architecture de Visscher - Vincentelli, L'Escaut, Bernadette Lejeune, Jean-Claude Grafe, Urban Platform, Martine Wauters, Christelle Vanhulle, Emmanuel Francq

Le "Molenbeek Info" respecte l'environnement et est entièrement imprimé sur papier recyclé

Impression et mise en page du présent numéro : DB Print Belgium : 02 526 84 40

E-mail : info@dbprint.be - Site internet : www.dbprint.be



CONTRATS DE QUARTIER LA PERFORMANCE AU QUOTIDIEN

Depuis la fin des années 90, nos autorités communales ont multiplié les initiatives pour améliorer le cadre de vie et renforcer la cohésion sociale dans les quartiers. Fer de lance de cette politique: les contrats de quartier. Regroupés au sein du service des Projets subsidiés qui comprend aussi la Politique des Grandes Villes (PGV) et les Fonds européens, ces contrats ont véritablement transformé l'aspect des quartiers anciens du centre historique de Molenbeek. Tour d'horizon des dernières réalisations et perspectives futures.

Les dernières décennies, notre commune a réussi à obtenir des fonds pour mener à bien sa politique de rénovation. Molenbeek-Saint-Jean figure ainsi parmi les communes bruxelloises qui auront obtenu le plus de contrats de quartier, à savoir dix à ce jour: Duchesse de Brabant (1999 - 2003), Crystal - Etangs noirs (2000 - 2004), Fonderie - Pierron (2001 - 2005), Heyvaert (2002 - 2006), Maritime (2003 - 2007), Escaut - Meuse (2004 - 2008), Ateliers - Mommaerts

et des espaces publics situés dans le quartier, ainsi que divers indicateurs sociaux (type de population, état du bâti, niveaux de revenus, ...) qui sont pris en considération. Pour qu'un contrat de quartier réponde le mieux aux besoins du quartier concerné, notre commune travaille avec les habitants qui y vivent et les consulte régulièrement sur les actions à y mener prioritairement lors de régulières CLDI (Commissions locales de Développement intégré).

Quelles sont les dernières réalisations? Globalement, elles sont très nombreuses et les chantiers sont menés à bien. Il faut savoir que les volets « briques » des CQ se terminent environ deux ans après la date de fin des travaux. Avec les dernières réalisations, ce seront près de 80 nouveaux logements qui seront prêts d'ici fin décembre 2010. Parmi celles-ci:

1) Dans le **CQ « Fonderie-Pierron »**: le nombre de réalisations en matière d'habitations se développe avec près de 20 logements de 2, 3, 4 et même des 5 chambres dans les rues Fin, Ransfort, Brunfaut-Pierron (B-P), Ste Marie / Comte de Flandre, Vandermaelen (4 logements de transit). Outre la création d'une crèche et halte-garderie à l'angle B-P, les travaux réalisés ont redonné un nouveau souffle à l'ensemble de ce quartier avec le réaménagement de la place de la Minoterie et la place du Cheval Noir, une nouvelle placette devant la crèche à l'angle B-P et une rue intérieure aménagée près du site AJJA.

Soulignons enfin la remarquable réalisation du projet « L'espoir », situé rue Fin, où des habitants ont emménagé fin mai. Financé grâce aux prêts du Fonds du Logement et soutenu financièrement par PGV, c'est aussi un projet exemplaire au niveau énergétique. Point essentiel: les habitants ont pu devenir propriétaires grâce à leurs efforts et au soutien de la Commune, des partenaires financiers et de plusieurs partenaires associatifs (la Maison de Quartier Bonnevie et le CIRE: Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers).

2) Dans le **CQ « Heyvaert »**: quasiment terminé depuis 2008, il a donné naissance à des



L'ancien bâtiment situé à la rue Le Lorrain, 6 - 8 a été entièrement rénové pour y accueillir 7 nouveaux logements sociaux (4 appartements et 3 petites maisons)

réalisations notables comme le hall des sports Heyvaert et une nouvelle maison de quartier pour les jeunes molenbeekois en plus de la rénovation complète de nombreuses rues. Plus de 31 nouveaux logements auront été créés: 23 dans le grand bâtiment à l'angle Gosselies - Industrie (pour partie financé par PGV) et bientôt, 8 appartements à l'angle Mariemont - Ninove avec le Fonds du logement.

3) Dans le **CQ « Maritime »**: outre le Centre communautaire Maritime, espace polyvalent pour les habitants et associations du quartier, l'autre grande réalisation à souligner est le site Brumétal. Situé entre les rues Le Lorrain et Van Meyel, cet ancien dépôt de vieux métaux a profité d'une double opération « logements ». La commune y a acheté les bâtiments et a revendu la partie située rue Van Meyel à prix réduit à des particuliers afin d'y aménager 3 logements et agrandir l'atelier de menuiserie existant.

Par ailleurs, l'ancien bâtiment situé à la rue Le Lorrain, 6 - 8 a été entièrement rénové pour y accueillir 7 nouveaux logements sociaux (4 appartements et 3 petites maisons). Le terrain rue de la Sambre 23/33 accueille 23 habitations. En tout, le CQ Maritime aura permis de créer 35 logements. Côté espace public, on retiendra le réaménagement futur de l'espace Saint-Remy avec une salle polyvalente et une conciergerie, subventionné par PGV.



Projet « L'espoir » à la rue Fin, inauguré le 17 septembre 2010

(2005 - 2009), Rives Ouest (2007 - 2011), Ecluse-Saint-Lazare (2008 - 2012), Cinéma Belle-Vue (2009 - 2013). Si la moitié sont terminés ou en passe de l'être, de nouveaux contrats ont pris la relève et poursuivent les efforts de revitalisation urbaine dans d'autres périmètres.

Des quartiers en plein renouveau

Pour rappel, un contrat de quartier (en abrégé, CQ), comme son nom l'indique, est un contrat signé entre la commune et la Région de Bruxelles-Capitale pour 4 ans. Un budget complémentaire important est également attribué par BELIRIS, l'accord de coopération entre l'État fédéral et la Région bruxelloise. Celle-ci alloue donc des moyens financiers à la commune afin de pouvoir mener sa mission à bien. La commune intervient aussi pour une part estimée à environ 10% du montant total des travaux. Afin de remplir les conditions d'octroi d'un CQ, ce sont l'état des maisons

4) Dans le **CQ « Escaut-Meuse »**: outre les récentes réalisations comme l'épicerie sociale « Amphora », la ludothèque intergénérationnelle « Speculoos » et la maison de quartier « Libérateurs », 16 constructions de logements (8 passifs et 8 en basse énergie) se terminent à l'avenue J. Dubrucq sans oublier la rénovation de 12 logements au boulevard du Jubilé par la scrl « Le Logement molenbeekois ».

Les dernières réalisations attendues concernent des plantations à Dubrucq et au Jubilé et l'ouverture du futur parc L28 (3,500 m²), le long de l'ancienne ligne ferroviaire, avec des jeux pour enfants totalement originaux, financés par PGV. Ce dernier participe également au financement d'environ 60 logements dans plusieurs quartiers (rues de la Lys, de l'Avenir, Fin, ...).

5) Dans le **CQ « Ateliers - Mommaerts »**: les travaux avancent bon train avec 26 logements dans les rues du Comte de Flandre (13), des Houilleurs (3) et du Jardinier (2). Parmi les projets remarquables, soulignons l'espace pour femmes à la rue du Jardinier qui accueillera les activités de la Maison de la Femme (qui déménagera du boulevard Léopold II) et les formations du projet Priorité Femmes. Au rez-de-chaussée, le lieu accueillera des cours de cuisine, des fêtes, ... et des logements. Aux étages, l'espace formation proposera des ateliers en informatique, une aide à la petite enfance, diverses activités, ... Reconnu MCAE (Maison communale d'accueil de l'enfance), cet endroit rencontre les besoins du quartier.

Ensuite, le parc de la Petite Senne, située rue des Houilleurs, offrira un espace de jeu et de détente dans ce quartier très urbain. Les enfants



© Ateliers d'architecture de Vischer - Vincentelli

La rue du Jardinier accueillera prochainement les activités de la Maison de la Femme et les formations du projet Priorité Femmes

ont déjà réalisé une fresque colorée dans le cadre du Mini contrat de quartier. Ouverture prévue au printemps 2011. A la rue de l'Ecole, l'association « Vaartkapoen » va développer prochainement un jardin public ouvert sur le quartier afin de favoriser la mixité. Enfin, la phase 4 des travaux à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale permettra d'accueillir

Projection de ce que deviendra le site Belle-Vue (partie appartenant à la commune)



de nouveaux espaces de réunion, une bibliothèque, ... d'ici 2011.

Les contrats de quartier « Rives Ouest », « Ecluse-Saint-Lazare », « Cinéma Belle-Vue » ont démarré mais il est encore trop tôt pour faire un bilan. Nous vous en reparlerons en temps utile. Bref, on le constate, tous les quartiers du centre historique connaissent une cure de jouvence. Elle offre aux Molenbeekois un nouveau cadre de vie, à la fois plus propre, agréable et convivial.

Belle-Vue: cap sur l'hôtellerie

En août 2009, notre commune est devenue propriétaire des écuries et de la malterie des anciennes brasseries « Belle-Vue » situées le long du canal, à deux pas de la Porte de Ninove. Objectif: revitaliser cet immense site en met-

tant en valeur son patrimoine industriel, historique et en y développant le tourisme.

Concrètement, l'endroit offrira 29 chambres d'hôtel, une salle de séminaire et 1000 m² de locaux dédiés à la formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme (femmes et valets de chambres, personnel d'accueil,...). Ce projet d'envergure est développé par la commune avec le soutien de l'Union européenne (Feder 2013), de l'Etat fédéral (Programme Politique des Grandes Villes), de la Région de Bruxelles-Capitale et la participation active de la Mission Locale de Molenbeek. Un appel d'offres européen a été lancé et les architectes lauréats planchent actuellement sur le développement du site, notamment via la percée de failles de lumière dans la malterie et la construction d'un nouveau bâtiment à la place des écuries. Ouverture prévue en 2013.

PROGRAMME GRANDES VILLES

LE SAMPA A 10 ANS

Depuis sa création, voici 10 ans, le SAMPA (Service d'Aide aux Molenbeekois Primo-Arrivants) a accueilli près de 7.000 personnes de 112 nationalités différentes (58% d'hommes et 42% de femmes). Primé par la Fondation Roi Baudouin l'an dernier pour son service exemplaire, l'équipe du SAMPA poursuit son action au cœur de Molenbeek.

Financé par le Programme de la Politique des Grandes Villes (PGV) dont il constitue un des piliers sociaux, le FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) et la Cocof, le SAMPA a la particularité d'offrir des outils d'intégration individualisés aux primo-arrivants. *Nous avons formé une équipe pluridisciplinaire regroupant des professeurs de langues, des assistants sociaux chargés de l'accompagnement socio-juridique et/ou de l'insertion socio-professionnelle et des psychologues*, explique Catherine De Meyer, responsable du service. *La connaissance du pays d'accueil est importante afin de poursuivre leur intégration. Au travers des cours, le SAMPA fournit des clés aux primo-arrivants pour décoder la Belgique. Histoire, géographie, organisation politique, sécurité sociale, us et coutumes, ... sont donc au pro-*

gramme. Les cours allient la théorie et la pratique avec des visites.

Au fil des ans, ce système, particulièrement novateur, s'est révélé efficace. En 2009, sur près de 300 personnes suivies dans leur insertion socio-professionnelle, 80 ont retrouvé un emploi. Autre fait marquant: dans le cadre de la campagne de régularisation menée de septembre à décembre 2009, le service socio-juridique a accueilli 553 personnes et a introduit 453 dossiers. Des résultats dus à la grande motivation de l'équipe, à la fois pluridisciplinaire et multiculturelle du SAMPA et bien sûr, aux primo-arrivants eux-mêmes.

**SAMPA: rue du Comte de Flandre, 15.
Tél.: 02 422 06 38.**



URBANISME

LE RENOUVEAU DU CANAL

En parallèle de ce qui précède, le service de l'Urbanisme, placé sous la responsabilité de l'Echevin Dominique Bastenier, mène et suit de nombreux projets urbanistiques d'envergure. Relevé non exhaustif des principaux projets en cours.

Depuis des années, les autorités communales veillent à réhabiliter tous les endroits laissés à l'abandon, que ce soit le fait de propriétaires ou d'entreprises. A ce niveau, le service de l'Urbanisme joue un rôle fondamental puisque c'est précisément ce service qui établit un cadre cohérent et global afin que les projets proposés soient de meilleure qualité et s'intègrent au mieux dans le paysage molenbeekois. L'Urbanisme, c'est le passage obligatoire pour tout qui souhaite obtenir le feu vert pour son projet. Malgré la crise économique survenue fin 2008, les premiers signes de reprise se font sentir et on assiste, depuis quelques mois, à un retour des investisseurs immobiliers. Actuellement, de nombreux projets importants sont en cours de développement et d'autres, nés avant la crise, se poursuivent.

Aux abords de l'eau

Les voies du canal, c'est un secteur d'avenir. Voyez les développements futurs du site de « Tour & Taxis », gérés par la Ville de Bruxelles, pour vous en convaincre: construction d'une future passerelle Picard, uniquement accessible aux piétons, cyclistes et aux transports publics; grand projet de construction d'une tour « Premium » de logements de 41 étages;



Réaménagement des abords du canal à Molenbeek, grâce aux subsides de BELIRIS

etc. Ces projets ont incontestablement une influence sur notre entité qui bénéficie de ce renouveau en marche. Notre commune avait déjà anticipé en développant déjà d'importants projets comme les logements des « Terrasses de l'Ecluse » et le hall des sports Heyaert, tous deux situés au quai de l'Industrie et terminés depuis 2008.

A Molenbeek, les travaux de réaménagement et de rénovation des quais le long du canal, réalisés grâce à BELIRIS, sont terminés depuis mars 2010. Désormais, piétons comme cyclistes peuvent profiter d'un espace public de qualité et sécurisé. En parallèle, le parc de Ninove, toujours situé dans le même périmètre, participe aussi au redéploiement de ce quartier stratégique. Par souci de cohérence et d'efficacité, notre commune a souhaité que tous les travaux autour de cette zone soient regroupés sur le même tracé. Le site du **parc de Ninove** fait l'objet d'un réaménagement des espaces publics par le Service Public Fédéral Mobilité, financé par Beliris. A cet endroit devrait naître un parc régional de 2 hectares. Les espaces publics autour des deux triangles à bâtir devraient également être réaménagés. Ce projet terminera l'aménagement des quais, entre Delacroix et Saintelette, déjà en cours. Fin juin 2009, une demande de permis d'urbanisme a été introduite. Suite à des discussions entre les acteurs publics concernant le tracé du tram et les largeurs de voiries, une modification du permis a eu lieu en juillet 2010. Le projet suit son cours.

Parmi les autres projets en cours au sein de notre entité, soulignons l'importance fondamentale de l'étude urbanistique « **Molenbeek - Canal 2009** », commandée par le Collège des Bourgmestres et Echevins à un bureau d'urbanisme spécialisé. *Ce document stratégique en cours de finition, nous permet d'étudier et d'encadrer tout le développement urbain de la zone du canal à Molenbeek, entre Saintelette et la Porte de Ninove*, expliquent les responsables du suivi de l'étude au service de l'Urbanisme. *Notre objectif principal vise à améliorer la qualité de vie des logements actuels et futurs mais aussi de renforcer l'intérêt économique de la zone, en créant une mixité entre espaces verts, commerces et logements. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur une analyse du bâti existant, de l'évolution démographique et de l'économie urbaine de Molenbeek-Saint-Jean.*

Dans le cadre de cette étude « canal », plusieurs sites stratégiques, de par leur localisation et/ou par la nécessité d'encadrer leur développement, font l'objet d'une étude plus poussée. Parmi ceux-ci, le **projet « Saintelette »**. Le Collège des Bourgmestres et Echevins a souhaité avoir un point de repère à l'entrée de Molenbeek. Ce projet, toujours à l'étude, pourrait prendre la forme d'une tour composée de diverses activités à ses étages (commerces, bureaux, logements dont certains seront sociaux, ...).



La Place Saintelette devrait accueillir un projet, toujours à l'étude, qui pourrait prendre la forme d'une tour composée de diverses activités à ses étages (commerces, bureaux, logements dont certains seront sociaux, ...)

rénovation des abords du canal à la fois sur Bruxelles-Ville et sur Molenbeek, de la Porte de Ninove au quai des Armateurs, avec le concours de BELIRIS (l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région bruxelloise);



Soulignons ensuite le projet « Porte de Ninove », situé derrière le quai de l'Industrie, près du nouveau Hall des Sports Heyvaert. Ce vaste site occupe une position-clé au sein de la structure urbaine bruxelloise, de par sa visibilité en bordure du canal, à l'articulation du Pentagone et de la chaussée de Ninove. La commune propose de développer un partenariat avec les investisseurs privés dans le but d'intégrer leur projet dans l'aménagement global de la Porte de Ninove. Concrètement, une société privée prévoit de développer un immeuble de bureaux et de commerces. En face se trouvera un autre immeuble géré par le Fonds du logement, où, en collaboration avec la Région, il est prévu de créer de nouveaux logements sociaux. Ces deux derniers projets sont toujours à l'étude.

Néanmoins, un projet « bis », plus ambitieux, a été proposé par la société privée dans le cadre de l'étude urbanistique « Molenbeek - Canal 2009 » afin de répondre à la volonté communale. A ce stade, la commune est en négociations afin de déterminer les potentialités. Au niveau régional, la Région prévoit de développer un nouvel aménagement routier, entre les deux immeubles, avec quatre bandes de circulation et interdiction de stationnement aux abords de l'immeuble. Par ailleurs, le bureau d'études désigné réfléchit à la possibilité de créer une communication entre les deux immeubles. A suivre.

Enfin, les résultats de l'étude urbanistique « Molenbeek - Canal 2009 » seront connus fin octobre 2010 et seront présentés tout comme l'étude « Scheutbosch bis » (lire ci-dessous), en séance des sections réunies, aux membres du Collège et du conseil communal.

Des projets en évolution

Les agents communaux de l'Urbanisme travaillent également sur d'autres dossiers im-

portants comme le projet de révision du PPAS formé par les rues du Géomètre, Tamaris, Mettwie, Malis et Van Kalck. Ici, l'objectif vise à améliorer les conditions d'habitat des loge-

D'autres projets importants sont en cours et en négociations. L'Urbanisme, une fonction essentielle pour la qualité de vie et le développement urbain harmonieux.



© ARCADIS I.S.M. BUUR

D'ici quelques années, le canal accueillera une passerelle qui reliera Sainte-Marie (Molenbeek) à Sainte-Catherine (Bruxelles-Ville)

ments, à l'angle de l'avenue des Tamaris et du boulevard Mettwie et d'intégrer le stade de football dans le périmètre du PPAS (définition de ce dernier: lire encart). Afin d'informer les habitants et recueillir leurs différentes remarques, l'enquête publique a eu lieu en mai dernier. Le PPAS est en cours de finalisation.

Autre projet majeur: le projet « Scheutbosch bis ». Le but du PPAS vise à simplifier les aménagements non mis en œuvre, c'est-à-dire conserver le tracé de la rue du Scheutbosch et intégrer une nouvelle école communale dans ce périmètre. Un rapport d'incidence environnementale est actuellement à l'étude.

Service de l'Urbanisme:

enquêtes publiques et commissions de concertation, arrêtés de démolition, de fermeture, délivrance de certificats de permis d'urbanisme, primes à la rénovation, informations urbanistiques pour les notaires, taxes sur la bâtisse, permanence pour les dossiers à l'enquête, ...

**Adresse: rue du Comte de Flandre, 20
1080 Bruxelles.**

(Rez-de-chaussée, 1ère porte à gauche)

Tél.: 02 412 37 34 - Fax: 02 412 36 83

E-mail: urbanisme@molenbeek.irisnet.be

PPAS: MODE D'EMPLOI

Vous avez dit PPAS? Ce sont les initiales pour Plan Particulier d'Affectation du Sol. Globalement, ces PPAS sont élaborés par les communes et couvrent des parties du territoire communal. Les PPAS précisent les zones du PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) et représentent l'exécution détaillée de ce qui va être construit. En effet, les PPAS permettent de préciser l'aménagement de certains espaces comme les zones constructibles ou non, les espaces privés, les espaces publics, ...

Les PPAS sont généralement accompagnés de prescriptions sur les types de constructions, les hauteurs, les matériaux, etc. Ils sont obligatoires et les demandes de permis doivent donc s'y conformer. Sauf pour les affectations, il est possible d'obtenir des dérogations à toutes les dispositions du PPAS, tant que ce ne sont pas des données essentielles.

Enfin, rappelons que le PRAS représente le plan de référence pour l'aménagement du

territoire pour la Région de Bruxelles-Capitale. Entré en vigueur fin juin 2001, le PRAS se situe au sommet de la hiérarchie des plans réglementaires. Toute délivrance de permis d'urbanisme doit donc lui être conforme. Dans une ville comme Bruxelles qui connaît une évolution constante, il privilégie la mixité des fonctions: logement, espaces verts, commerce, bureaux, industries urbaines, patrimoine ou encore équipements d'intérêt collectif.

TRAVAUX PUBLICS

RENOVATION A TOUS LES ETAGES

Ces dernières années, les rénovations de voiries, d'écoles, d'infrastructures sportives, ... se poursuivent à un rythme soutenu. Calendrier des travaux (non exhaustif) pour 2010 - 2011.

Les réalisations sont nombreuses et suivies par le service des Travaux publics (TP), placé sous la responsabilité de l'Echevin Mohamed Daif. Au niveau des voiries, les travaux de réaménagement de la rue Osseghem, entre la rue Dubois Thorn et l'avenue Brigade Piron, sont terminés. Ce chantier comprenait aussi le tronçon du boulevard Machtens, entre Brigade Piron et la Place du Chant d'Alouette.

Dans le cadre du plan triennal 2007 - 2009, subsidié en grande partie par la Région bruxelloise, la rénovation sera entamée, avant fin 2010, dans les rues De Gunst, Bonehill, Van Humbeek et Dilbeek (entre la ch. de Ninove et la rue de la Semence). Toujours avant fin 2010, d'autres chantiers de rénovation démarreront dans les rues du Sonnet, de la Fraîcheur, de l'Élégie, de la Mélopée, des Hippocampes, des Dauphins, du Condor, de l'Oiselet, de l'Idylle, de l'Aubade, du Menuet, de l'Ourthe, Pfeiffer, Grüner, Genot, A. Dubois, Van Zande, d'Enghien et av. J. de la Hoese.



De gauche à droite: El Mostapha Cherkaoui, Inspecteur-gestionnaire des chantiers; Mohamed Daif, Echevin des Travaux publics; Christian Kolp, responsable des Travaux publics et un ouvrier à la rue Osseghem

Les TP s'occupent aussi des chantiers de voiries dans les contrats de quartier (CQ). Dans le CQ « Escout-Meuse », l'av. J. Dubrucq (partie entre le bld Belgica et Bruxelles) est terminée. D'autres rues suivront: de la Meuse, de l'Intendant (entre Jubilé et Dubrucq), de Flessingue et E. Van Cauwenbergh. Dans le CQ « Ateliers - Mommaerts », le rafraîchissement a démarré en août dans les rues A. Lavallée, du Jardinier, du Chien Vert, des Houilleurs, du Ruisseau, de l'Espérance, du Chœur, de Ribaucourt (au carrefour

avec Léopold II), Houzeau de Lehaie et la ch. de Merchtem. Enfin, dans le CQ « Rives Ouest », la « Place de l'Ouest » est en cours d'aménagement (lieudit formé par les rues Vandenpeereboom, des Etangs Noirs, de Groeninghe et de l'Indépendance).

Quant à l'éclairage public, le remplacement des infrastructures se poursuit partout dans la commune. Les rues où tout est terminé: A. de Saulnier, du Thym, Lemaire, de la Vieillesse heureuse, du Bon Pasteur, N. Doyen, le Clos des Rosacées, l'av. J. Dubrucq (entre Belgica et Bruxelles), le bld du Jubilé (entre Belgica et Bruxelles), le Parvis Saint-Jean-Baptiste et l'Espace Decock. En 2010, il est prévu de terminer les avenues Requette et Candries ainsi que les rues Hoogbosch, Van Meyel, Ulens (ces deux dernières du côté av. du Port), de l'Intendant (entre la rue de Ribaucourt et l'av. du Port), du Caprice, du Comte de Flandre, la Place communale, la Place de l'Ouest (cf. ci-dessus) et le parc du Karreveld (en projet).

Sur le plan sportif, les principales rénovations concernent le stade du Sippelberg. Les travaux sont déjà en cours, entre les terrains 1 et 2, avec l'aménagement des gradins, un vestiaire, des locaux de stockage, ... La piste d'athlétisme sera entièrement rénovée au printemps 2011. Un projet est à l'étude pour réhabiliter la zone vestiaires/bureau de la salle et aménager une cafétéria et des gradins. Tout sera accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite).

Dans le plan pluriannuel 2010 - 2014 (co-financement Cocof), un terrain synthétique sera aménagé au Sippelberg. Le lieu sera sécurisé avec des caméras de même qu'aux stades Verbiest et Machtens. Au Tennis club « Le Chalet », les vestiaires et les douches seront entièrement refaits. Du chauffage sera installé, les équipements de chauffage des terrains couverts et le revêtement de sol du hall de tennis seront remplacés. Sans oublier de nouveaux terrains de tennis et des vestiaires supplémentaires au stade Pévenage. Enfin, le grand projet de rénovation de la piscine est à l'étude (co-financement: Beliris et Cocof). La cuve et les installations techniques seront remplacées, un nouveau système d'alarme anti-noyade sera placé, le bâtiment sera plus économe en énergie, ... Toujours avec Beliris, les toitures du château du Karreveld seront aussi complètement refaites et un Musée de la Nature devrait être aménagé à la chaussée de Ninove.

Volet **logements communaux**: citons trois nouveaux logements à la rue Ransfort, 40 et six à la rue des Quatre Vents, 25. La commune envisage aussi un nouvel aménagement pour la crèche Reine Fabiola (av. J. Dubrucq) qui devrait déménager plus loin dans la même rue.

Dans nos écoles communales, nombreux sont les travaux en cours (lire aussi p. 12):

- La maison annexée à la section primaire de l'école 7 (rue de Ribaucourt, 21) sera rénovée et étendue pour y accueillir 4 nouvelles classes. Travaux dès septembre;
- Tout le chauffage sera rénové à l'école 10 (rue Ransfort, 76), les travaux ont été commandés;
- A l'école 11 (ch. de Ninove, 1001), les pavillons vétustes de 2 classes maternelles ont été remplacés cet été tout comme le réfectoire de la partie néerlandophone. A l'étude: un projet de rénovation lourde de 3 classes, de la salle de gym, ...;
- En 2011, l'école 13 (rue De Koninck, 63) disposera d'un nouveau bloc sanitaire;
- L'école 16 (av. Carl Requette, 20) verra son installation électrique et son éclairage rénovés. Les châssis des fenêtres et la chaufferie devraient suivre;
- A l'école Tamaris (avenue du Condor, 1), le Collège échevinal étudie la possibilité d'étendre le lieu;
- L'école « Tiltje » (rue des Béguines, 101) compte à présent un pavillon pour accueillir une classe supplémentaire;
- A la school « Regenboog » (rue Ulens, 75-83): là aussi, un projet d'étendre l'école avec un bâtiment basse énergie;
- A la rue de la Semence, une nouvelle école néerlandophone sera construite dans les prochaines années;
- Au pré-gardiennat de l'école 9 (rue du Gulden Bodem, 4), un nouveau bâtiment passif. Début des travaux à la mi-2011.

De plus, la commune étudie la possibilité d'ouvrir une antenne décentralisée du service Population à l'av. Ch. Malis. Les gardiens de la Paix bénéficieront de nouveaux locaux au bld Mettwie et du réaménagement de l'antenne de la Place de la Duchesse. Bref, un calendrier bien rempli.

Vous constatez une panne d'éclairage? Des problèmes de voiries? Appelez les Travaux publics: rue de l'Intendant, 63 - 65 à 1080 Bruxelles. Tél.: 02 412 37 77 E-mail: travauxpublics.1080@molenbeek.irisnet.be

PHONE-SHOPS ET NIGHT-SHOPS: NOUVEAU REGLEMENT

En sa séance publique du 20 mai 2010, le conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean a approuvé, à l'unanimité, le nouveau règlement relatif aux bureaux de télécommunication (phone-shops) et aux magasins de nuit (night-shops).

Qu'est-ce que cela va changer pour les exploitants? Tour de la question avec Françoise Schepmans, Première Echevine en charge des Classes moyennes et de l'Economie.

Tout d'abord, le but premier de ce nouveau règlement vise à clarifier et à préciser le cadre légal du secteur des magasins de nuit et de télécommunications, précise l'Echevine des Classes moyennes. Ce nouveau règlement a pour objectif de réguler et non de sanctionner ce type de commerces afin de permettre aux commerçants et indépendants de continuer à exercer leurs activités sur base de repères bien définis qui garantissent le maintien de l'ordre public.

Quels sont ces repères? Tout d'abord, les plages horaires d'ouverture et de fermeture ont été délimitées: les phone-shops, dont la télécommunication est l'activité principale, seront ouverts de 7 h à 23 h. Pour les night-shops, les heures autorisées s'étaleront de 18 h à 1 h du matin en semaine et jusqu'à 3 h du matin le weekend. Les heures de fermeture devront

être visiblement et clairement affichées sur la porte d'entrée du commerce.

Ensuite, afin d'assurer une diversité des commerces proposés dans un quartier déterminé, nos autorités communales ont également décidé d'imposer une limitation spatiale. Il faudra désormais 150 mètres de distance entre deux commerces de ce type.

Notre commune se soucie également de l'harmonisation visuelle des vitrines des commerces. A cet égard, le règlement prévoit qu'il sera obligatoire d'apposer une enseigne permanente, claire et lisible, qui reprendra le nom de l'établissement et la mention « magasin de nuit » ou « night-shop » ou « bureau privé pour les télécommunications » ou « phone-shop », selon l'activité qui y est principalement exercée. Vous pourrez d'ailleurs



Françoise Schepmans, Echevine des Classes moyennes et Mile Zec, responsable de la cellule de coordination socio-économique: un nouveau règlement pour les phone-shops et les night-shops

reconnaître le type de commerce exercé grâce à un autocollant avec logo délivré par la commune aux commerçants en règle.

Enfin, il sera bien évidemment hors de question pour un même établissement de proposer, par exemple, une épicerie en journée et un magasin de nuit en soirée. Le commerçant devra faire un choix clair. Entrée en vigueur de ce nouveau règlement prévue pour l'automne 2010.

Info: 02 412 37 78 (Service des Classes moyennes) – 02 412 37 40 (Echevinat des Classes moyennes). Règlement disponible sur le site internet communal: www.molenbeek.be Cliquez sur « Guichet électronique » puis sur « Règlements communaux »

LA NATURE A LA FETE

Retenez bien la nouvelle date «porte-bonheur»: 10/10/10, ce sera bien le dimanche 10 octobre 2010 qu'aura lieu la deuxième fête de la Nature de Molenbeek avec plusieurs nouveautés au programme.

Organisée à l'initiative de Jan Gypers, Echevin de l'Environnement, de la Propreté publique et des Espaces verts, cette deuxième édition aura pour thèmes l'environnement et le développement durable. Au menu, plusieurs nouveautés, notamment pour les enfants: outre les classiques trampoline et grimage, un atelier de... "lutherie sauvage"!

Ce concept original proposera aux enfants de fabriquer des instruments à partir d'éléments provenant de la nature et de produire une petite pièce musicale sous les conseils avisés de professionnels; avec toujours

cette idée d'encourager la réutilisation, le recyclage et la lutte contre le gaspillage.

Par ailleurs, comme l'an passé, des dizaines d'associations et de services communaux vous donneront des idées utiles en matière d'énergie, d'environnement, de tri sélectif, de compost,... Vous pourrez aussi y apprendre comment fonctionnent les toilettes sèches (et même les utiliser!). Les amoureux de la nature ne seront pas en reste, grâce aux diverses visites guidées (araignées, oiseaux,...) qui s'échelonneront durant la journée, dès 9h, et aux conseils pratiques en matière de faune et de flore (que vous ayez un jardin ou non).

Pour les gourmands, il vous sera possible de déguster la soupe d'orties des Amis du Scheutbos, du miel d'apiculteurs et d'autres mets proposés par le restaurant social « Les Uns et les Autres ». Alimentation bio également prévue avec un petit marché bio (fruits et légumes, pain,...) Enfin, vous pourrez acheter plantes aromatiques, indigènes et autres semences. La nature? Que du bonheur!

Fête de la Nature: dimanche 10 octobre 2010, de 10h à 17h au parc Marie-José (métros Gare de l'Ouest et Beekkant, bus 84 - 86, tram 82, parking vélo à l'entrée du parc). Info: Tél/fax: 02 527 20 04

L'Echevin de l'Environnement, Jan Gypers, à la fête de la Nature en novembre 2009





© Bernadette Lejeune



PARTICIPATION CITOYENNE ECHOS EN CASCADE

Depuis 2007, le service de la Participation citoyenne a multiplié les initiatives en vue d'améliorer la communication entre les habitants et l'administration communale. Un service qui fourmille d'idées et de projets.

Mon travail consiste d'abord à être à l'écoute des habitants par rapport à la qualité de vie de leur quartier et assurer le relais entre les habitants et les services communaux, explique Bernadette Lejeune, responsable de la Participation citoyenne, service créé par le Bourgmestre Philippe Moureaux. Suite à un besoin exprimé par de nombreux habitants, j'ai plus particulièrement concentré mon travail sur deux quartiers, le Nouveau Molenbeek et le quartier Heyvaert. Cela a été l'occasion de développer des espaces de parole comme plusieurs forums centrés sur des thématiques particulières. Fin 2009, le forum, consacré à la propreté, a rencontré un beau succès (plus de 150 personnes) et les habitants ont pu directement poser leurs questions aux autorités communales et régionales.

A l'écoute des citoyens

Si le succès de ces forums a été croissant, il était également souhaitable, en parallèle, de stimuler les initiatives citoyennes de quartier plus modestes, portées et entièrement pensées par un groupe d'habitants: en septembre 2009, j'ai rassemblé les comités d'habitants existants et tous ont été très heureux de se rencontrer, précise la responsable. Une deuxième rencontre a eu lieu le 24 septembre 2010 à la Maison des habitants (rue Vandenpeereboom, 22). Soulignons également la dynamique positive entre les nouveaux et anciens habitants du quartier Heyvaert. Le but: améliorer leur cadre

de vie, notamment au travers de rencontres lors de fêtes conviviales.

Dans le Nouveau Molenbeek, un nouveau comité nommé « MolenBabel » mène des actions de sensibilisation sur l'alimentation durable, l'énergie, ... afin d'instaurer une dynamique à long terme dans le quartier. Ses membres ont remporté l'appel à projets « Quartier durable », financé par Bruxelles Environnement. C'est dans cette optique que la commune a créé des enveloppes de quartiers, destinées à tout groupe d'habitants qui remettrait un projet « Quartier durable » qui bénéficierait à sa rue ou à son quartier. Durant 18 mois, la Participation citoyenne les accompagnera dans leurs projets dont certains sont orientés vers la verdurisation et d'autres sur la cohésion sociale.

Enfin, la participation citoyenne se développe aussi dans d'autres nouvelles structures décentralisées comme le hall des sports Heyvaert, le Centre communautaire Maritime, les antennes de quartier créées dans deux contrats de quartier (Antenne Ecluse-St-Lazare et Maison des habitants Rives Ouest). Globalement, les demandes individuelles d'habitants sont rapidement traitées et les problèmes trouvent une solution dans 90% des cas. Le service soutient aussi la Fête des voisins qui a lieu fin mai. Prochai-

nes actions prévues lors du dimanche sans voiture, le 19/9, au Karreveld et à Heyvaert ainsi que lors de la Semaine européenne de la Démocratie locale (lire encart).

Vous avez dit quartier durable ?

Mais qu'est-ce que ce concept de « quartier durable »? Globalement, le quartier durable, c'est un quartier où chacun respecte les différents acteurs, les cultures, les générations, la qualité de vie. Ce quartier se développe avec une participation dynamique des acteurs, consultés sur les choix fondamentaux qui détermineront leur cadre de vie. Recherche d'harmonie entre les habitants, entre ceux-ci et leur environnement, harmonie avec les activités commerciales nécessaires, respect de l'équilibre écologique. C'est donc un quartier convivial destiné à durer, en lien avec le développement durable de notre terre. Un quartier où chacun se sent bien.

Participation citoyenne:
Mme Bernadette LEJEUNE
Tél.: 02 600 49 21 – 0499 588 221
E-mail: blejeune@molenbeek.irisnet.be

Participez à la Démocratie locale

En 2010, la Semaine européenne de la Démocratie locale aura lieu du 15 au 24 octobre et traitera du développement durable. Fin septembre, vous recevrez un toutes-boîtes suivi d'une campagne d'affichage. Vous pourrez aussi consulter le programme sur le site internet www.molenbeek.be

Au programme, plusieurs dates importantes à noter déjà:

- 15/10: séance d'ouverture à Etterbeek;
- 16/10: « Place aux enfants », journée de sensibilisation à la citoyenneté pour enfants de 8 à 12 ans. Visites de divers métiers sous l'angle ludique et pédagogique;
- 18/10: projection d'un film sur le développement durable à l'antenne Mozaïk (chaussée de Ninove, 122);
- 20/10 à 18 h: Conseil participatif des habitants au CCM (rue Vandenboogaerde, 93);
- 21/10 à 19 h: Forum public autour d'une thématique déterminée par les habitants en septembre 2010 au Hall des Sports Heyvaert (Quai de l'Industrie, 31);
- 23/10 (matin): promenade dans les potagers / jardins partagés de Molenbeek à Anderlecht;
- 23/10 (après-midi): tables de dialogue en collaboration avec l'asbl Le Foyer.





Nouveaux guichets du service Mobilité au 63 - 65, rue de l'Intendant

MOBILITÉ: ÇA BOUGE!

De nombreux changements sont intervenus au service communal de la Mobilité, à commencer par son déménagement. Autres nouveautés récemment mises en place : un nouveau parking vélo sécurisé et la poursuite du stationnement géré dans notre commune. Tour d'horizon des dernières innovations.

1. DEMENAGEMENT: en août, le service Mobilité a quitté la chaussée de Gand et la Maison communale pour la rue de l'Intendant. Désormais, trois guichets entièrement rénovés vous ouvrent leurs portes au rez-de-chaussée. Comme à la précédente adresse, vous pourrez vous y procurer les documents suivants : carte de stationnement, demande d'emplacement

2. PARKING VELO SECURISE : après le premier installé au boulevard du Jubilé, c'est au tour de la rue de l'Eléphant d'accueillir un deuxième parking sécurisé. Ici aussi, il est équipé de 5 places réservées aux habitants en ayant fait la demande. Une clé, un volet à fermer et le tour est joué. Le vélo s'y trouve en toute sécurité.

3. PISTES CYCLABLES : mine de rien, depuis 2007, le nombre de pistes cyclables a sensiblement augmenté. En 3 ans, le nombre a été multiplié par sept : de 1,2 km de pistes cyclables en 2007, on atteint à présent 8,8 km (voir tableau). Une belle progression rendue possible grâce à la volonté de nos autorités communales et au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale.

Pistes cyclables (P.C.)

Bandes cyclables suggérées (B.C.S.) : logos ou signaux indicatifs qui indiquent où passent les cyclistes (ex. : les sens uniques limités)
Trottoirs cyclables (T.C.): espaces partagés pour cyclistes et piétons (ex. : boulevard Mettwie et les quais)

Année	Km P.C.	Km B.C.S.	Km T.C.
2007	1,2	1,8	
2008	4,0	0,6	
2009	1,7	0,8	1,6
2010	1,9	1,8	0,5
Total :	8,8	5,0	2,1



NOUVEAUX HORODATEURS: après la mise en place des horodateurs dans les quartiers du Karreveld et du centre historique, le service communal de la Mobilité poursuit le stationnement géré dans le quartier Heyvaert, depuis septembre et prochainement dans le quartier Maritime.

Service Mobilité (Cellule stationnement):

rue de l'Intendant, 63 - 65, 1080 Bruxelles

Tél. : 02 412 05 70 Fax : 02 412 05 79

E-mail : parking.1080@molenbeek.irisnet.be

Heures d'ouverture : lundi, mardi et mercredi: 8 h à 11 h 45 - Jeudi : 16 h à 18 h 45 - Vendredi : 13 h à 15 h 45



pour personnes handicapées, formulaire de dérogation pour le « Dimanche sans voiture », ...

Cela correspond à une volonté de tout centraliser au même endroit pour plus de clarté et de proximité avec le citoyen, précise le service de la Mobilité, placé sous la responsabilité de l'Echevin Jef Van Damme.

LES 20 ANS DES MISSIONS LOCALES POUR L'EMPLOI

Fin juin 2010, les neuf missions locales pour l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale ont fêté leur 20ème anniversaire, en présence notamment du Ministre-Président, Charles Picqué. Cela fait donc deux décennies que les Missions locales pour l'Emploi (MLE) de Molenbeek-Saint-Jean, de Bruxelles-Ville, Anderlecht, Etterbeek, Forest, Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse et Schaerbeek offrent un réel accompagnement aux demandeurs d'emploi peu qualifiés.

En effet, l'emploi et la formation des Bruxellois représentent une priorité et un défi quotidiens. Au coeur de la région la plus prospère du pays, ce sont plus de 99.000 Bruxellois qui sont demandeurs d'emploi. Parmi eux, 33 % ont moins de 30 ans et plus de la moitié n'ont pas de diplôme secondaire supérieur. Le travail des MLE a précisément porté sur la création de nombreux projets, notamment en économie sociale et autres services de proximité, associés à la réhabilitation des quartiers et des métiers de la ville. Un travail de qualité qui porte peu à peu ses fruits. Bon anniversaire !



CPAS DE MOLENBEEK ARCADIA: PORTES OUVERTES

Le samedi 2 octobre, ce sera l'événement à la Résidence Arcadia du CPAS, présidé par Christian Magéus, avec une grande journée Portes Ouvertes. Au programme, de nombreuses informations et activités intéressantes à découvrir et à vivre ! La matinée sera consacrée à des informations destinées aux professionnels du secteur des personnes âgées avec notamment des stands de la cellule sociale de la maison de repos, d'Infor-Homes et de la Ligue Alzheimer. Sur le temps de midi, barbecue pour tous à prix démocratique. L'après-midi sera ouverte au grand public avec des visites guidées du lieu et de l'exposition historique, ainsi que des activités ludiques sur le thème du Far West et un buffet de desserts entièrement préparé par le personnel. Rappelons que la maison de repos Arcadia dispose désormais de lits de crise, mène de nombreux projets intergénérationnels importants et propose diverses animations (excursions à la mer, conférences, spectacles, chorale, etc.).

Résidence Arcadia:

rue Ferdinand Elbers, 20 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean. Tél. : 02 481 99 00

DES SOLUTIONS POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

La Région bruxelloise connaît une explosion démographique ces dernières années. Molenbeek aussi. Notre commune compte aujourd'hui près de 90.000 habitants, soit 14.000 de plus qu'en 2006. Conséquence, nos écoles doivent faire face à un afflux d'inscriptions qui risquent de saturer le réseau scolaire local. Voici les solutions envisagées.

Depuis le milieu des années 90, nos services ont constaté le succès de notre enseignement en voyant l'afflux des demandes d'inscription dans les écoles communales, explique la Chef de service communal de l'Instruction publique francophone placé sous la responsabilité du Bourgmestre Philippe Moureaux. La volonté politique de mettre les moyens nécessaires en œuvre pour offrir un enseignement de qualité et des écoles agréables, a porté ses fruits. C'est à partir de l'année scolaire 2008 – 2009 que certaines directions d'écoles ont tiré la sonnette d'alarme : des enfants nés en 2006 ne pouvaient pas être scolarisés faute de places disponibles. L'explosion démographique dépassait toutes les prévisions. Un phénomène de saturation qui n'épargne pas les crèches bruxelloises (lire à ce sujet, l'article du Molenbeek Info n°32 d'avril 2010).

Quelles mesures sont prises pour enrayer la situation ? Tout d'abord, notre commune a anticipé en s'attelant, dès 1997, à la construction de la nouvelle école « Tamaris » (avenue du Condor, 1) qui a finalement vu le jour en 2006, après avoir traversé un long cheminement administratif. Depuis l'ouverture de cette école, le succès ne s'est pas démenti, à tel point que le pouvoir communal envisage sérieusement de faire construire une extension. Une étude de faisabilité est en cours et à terme, il sera donc possible de doubler la capacité d'accueil.

Au lieu d'avoir une classe par année de naissance, on en aura deux ; ce qui signifie qu'on passera de 25 à 50 enfants par année. Ensuite,

Projet de nouvelle école néerlandophone à la rue de la Semence par le bureau Urban Platform



© Urban Platform

il existe le nouveau système d'inscriptions qui présente l'avantage de pouvoir inscrire votre enfant un an à l'avance au plus tôt, soit avant la prochaine rentrée scolaire (cf. Molenbeek Info n°30 et 33). Enfin, nos élus locaux ont décidé de faire placer, partout où cela était possible, des pavillons scolaires dans les écoles communales.

Ce n'est pas tout : d'ici 2011 - 2012, de nouvelles classes seront construites dans les écoles 9 (rue du Gulden Bodem, 4 : deux classes), 13 (rue De Koninck, 63 : deux classes) et 16 (avenue Carl Requette, 20 : deux classes). Ce qui devrait permettre d'augmenter la capacité d'accueil d'environ 150 places supplémentaires. Ensuite, d'ici 2013, une école, destinée à l'enseignement

néerlandophone, sera construite à la rue de la Semence, dans le Nouveau Molenbeek.

De plus, le Collège échevinal molenbeekois, par la voix et la volonté de son Bourgmestre, projette de faire construire deux nouvelles écoles dans le Nouveau Molenbeek et dans le Molenbeek historique. Les endroits restent à déterminer et sont en cours d'étude. Il faut savoir que la Communauté française peut intervenir pour les constructions d'écoles via d'importantes subventions qui représentent environ 50 % du montant total des travaux.

Rappelons que notre commune compte 15 écoles communales fondamentales (10 francophones et 5 néerlandophones). Pour l'enseignement francophone communal, près de 81% des élèves habitent et sont scolarisés dans la commune.

Outre le réseau communal d'enseignement, Molenbeek-Saint-Jean dispose aussi d'un enseignement fondamental et secondaire organisé par la Communauté française (Athénée Serge Creuz : trois implantations) et sept écoles fondamentales d'enseignement libre plus une école secondaire (Campus Saint-Jean – Site Imelda). Celles-ci rencontrent les mêmes problèmes de saturation que le réseau communal. Tous réseaux confondus, notre entité compte environ 10.300 places en maternelle et en primaire. Une population scolaire particulièrement importante et en constante évolution.

Nos autorités communales envisagent de faire construire une extension à l'école des Tamaris.





LISTE DU BOURGMESTRE

Molenbeek (re)fait peau neuve !

Des 19 communes bruxelloises, Molenbeek Saint-Jean est incontestablement la commune qui a subi les plus grandes transformations urbanistiques durant ces 15 dernières années. Notre commune a décroché avec brio un nombre important de contrats de quartiers qui lui ont permis de revitaliser plusieurs quartiers laissés auparavant à l'abandon. Ce processus de revitalisation passe inévitablement par la rénovation des quartiers, par l'aménagement d'infrastructures sociales et culturelles (centres sportifs, Maison des Cultures, crèches, écoles...) et par la création d'emplois pour les Molenbeekois. Molenbeek affiche aujourd'hui un visage moderne où il fait bon vivre.

La politique des travaux publics est remarquable sur l'ensemble du territoire. Chaque quartier a fait l'objet d'études sérieuses (avec l'implication des citoyens) dans une commune devenue importante par son nombre croissant d'habitants. Des rues rénovées, des arbres implantés dans des quartiers populaires, une allée le long du canal complètement repensée pour faire le bonheur des promeneurs, des pistes cyclables...rien n'a été oublié par les autorités politiques. D'autres chantiers sont en cours de réalisation.

A chacun d'entre nous de prendre soin de son quartier, de veiller à le conserver en bon état et d'être fier de sa commune. Quant à la propreté, il reste encore à sensibiliser chaque jour davantage nos concitoyens !

TALBIA BELHOUARI
Chef de Groupe de la Liste du Bourgmestre

MR - OPEN VLD

Molenbeek, un nouveau souffle urbain !

Les politiques d'urbanisme et de rénovation sont essentielles pour le développement territorial. Aussi, notre Echevin de l'Urbanisme, D. Bastenier, œuvre à un aménagement de qualité du cadre de vie des Molenbeekois.

Par ses projets, Molenbeek connaît un développement urbain où la mixité des fonctions économiques et de logements est promue et où les services utiles à la collectivité sont créés. Le réaménagement des abords du Canal illustre cette volonté.

Dans les nouveaux quartiers, on projette la création de deux écoles (fr. et nl.) et d'une bibliothèque. Citons aussi le projet de nouvelle antenne décentralisée du service « Population » (av. Ch. Malis).

La commune reste aussi attentive à la valorisation des espaces verts. L'Echevin de l'Environnement, J. Gypers, s'implique dans l'embellissement des parcs et suit de près, entre autres, le réaménagement du Karreveld, du site semi-naturel du Scheutbos et le projet de Maison de la nature.

Ces investissements urbanistiques, selon les moyens de la commune et avec le soutien de la Région, du Fédéral et de l'Europe, sont essentiels ! La rénovation urbaine génère salubrité, sécurité, bien-être, respect de l'espace public, dynamiques sociale et économique, ... En un mot, tout ce que le MR s'engage à défendre et à promouvoir !

OLIVIER MAHY
Chef de groupe MR au Conseil communal

ECOLO – GROEN!

Molenbeek, rénové durablement avec ses habitants ?

La Région mène, avec les Communes, une politique de rénovation urbaine dynamique et innovante (les contrats de quartier) depuis plus de 15 ans. Molenbeek en a largement bénéficié, faisant un usage pertinent des subsides.

Si le visage de ces quartiers a changé, les conditions de vie demeurent difficiles. L'approche intégrée des contrats de quartier ne suffit pas pour améliorer le sort de tous, les politiques d'emploi, de logement social et d'enseignement sont encore très insuffisantes.

Pour Ecolo, il faut agir sur tous les fronts et se projeter dans un avenir soutenable, solidaire et plus respectueux de l'environnement.

C'est l'évolution que tente d'apporter Evelyne Huytebroeck en charge maintenant des contrats de quartier mais aussi d'autres politiques d'éco-consommation qui incitent les habitants à être citoyens-acteurs. Le rôle de la Commune est alors de mieux faire collaborer les différents échevins et services, avec les associations et les habitants, pour rapidement inscrire Molenbeek sur la voie des villes durables.

SARAH TURINE
Chef de groupe Ecolo

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES

02/07/10 : lancement d' « ETE JEUNES 2010 », activités sportives pour la jeunesse, à l'Espace Pierron



02/07/10 : lancering van « ETE JEUNES 2010 », sportactiviteiten voor de jeugd, in de 'Espace Pierron'

25/08/10 : M. Saïd OULAD HAJ AMAR, employé communal au service de la Propreté publique et héros qui a sauvé une personne d'un incendie à la rue de Courtrai, félicité par le Collège des Bourgmestres et Echevins



25/08/10 : M. Saïd OULAD HAJ AMAR, gemeentelijke medewerker bij de dienst Openbare netheid, en held (Hij heeft iemand gered uit een brand in de Kortrijks-traat.) gefeliciteerd door het College van Burgemeester en Schepenen



04/08/10 : « Lalalalunch », activités musicales de la Culture néerlandophone au restaurant social « Les Uns et les Autres »

04/08/10 : « Lalalalunch », muzikale activiteiten van Nederlandstalige cultuur in sociaal restaurant « Les Uns et les Autres »

27/06/10 : 10ème Festival des Marionnettes au Parc Marie-Josée



27/06/10 : 10de Marionettenfestival in het Marie-Joséepark

02/07/10 : présentation des nouveaux uniformes des « Gardiens de la Paix » à AJJA
02/07/10 : voorstelling van nieuwe uniformen van de « Gemeenschapswachten » in het AJJA-gebouw



19/06/10 : Fête de la Musique
Spectacle pour enfants au château du Karreveld



19/06/10 : Feest van de Muziek
Spektakel voor kinderen in het Karreveldkasteel

03/09/10 : 66ème anniversaire de la Libération de Bruxelles par la Brigade Piron au parc des Muses

03/09/10 : 66de verjaardag van de Bevrijding van Brussel, door de Brigade Piron in het Muzenpark



DE MOLENBEKENAREN IN BEELD

NOCES DE DIAMANT (60 ANS DE MARIAGE) DIAMANTEN BRUILOFT (60 JAAR GETROUWD)

06/08/10 :
Félicitations à
M. et Mme
DEBOL - WELVIS



06/08/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
DEBOL - WELVIS

CENTENAIRES - 100 ANS HONDERDJARIG - 100 JAAR OUD

23/06/10 :
Félicitations
à Monsieur
Nicolas DE GREEF
pour ses 100 ans



23/06/10 :
Proficiat aan
de Heer
Nicolas DE GREEF
met zijn
100^{ste} verjaardag

20/08/10 :
Félicitations à
M. et Mme
VAN DEN
BOSSCHELLE -
SLAETS



20/08/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
VAN DEN
BOSSCHELLE -
SLAETS

30/06/10 :
Madame
Nelly KEIRSBLICK
a fêté ses 100 ans



30/06/10 :
Mevrouw
Nelly KEIRSBLICK
heeft haar
100^{ste} verjaardag
gevierd.

08/08/10 :
Promenade guidée « A la découverte des sauterelles et criquets »
(Scheutbos & friche Paruck)

08/08/10 :
Begeleide wandeling « Op ontdekking van (veld)sprinkhanen »
(Scheutbos & braakliggend Paruck)



© Martine Waiters

23/06/10 :
Madame Louise
SOUDANT a fêté
ses 102 ans



23/06/10 :
Mevrouw
Louise SOUDANT
heeft haar
102^{de} verjaardag
gevierd.

16/07/10 :
L'Échevine Paulette
Piquard remettant
un bouquet de
fleurs à Madame
Joanna Trochs qui a
fêté ses 103 ans



16/07/10 :
De Schepen Paulette
Piquard, die een
boeket bloemen
overhandigt aan
Mevrouw Joanna
Trochs, die haar
103de verjaardag
heeft gevierd.